



# réécriture des textes de loi dans une convention de divorce par consentement mutuel sans juge

Par **phil13**, le **11/12/2024** à **14:30**

La convention de divorce par consentement mutuel doit elle inclure la retranscription intégrale (ou partielle) de certains articles de loi . Si oui quels sont ces Articles ?

Je pense notamment aux Articles 270 et 271 du Code Civil. Faut il les retranscrire en entier , avant d'écrire

"Compte tenu des situations respectives des époux, compte tenu des dispositions des Articles 270 et suivants ....., il a été convenu entre les époux .... ..)

ou bien il suffit d'écrire

Les époux déclarent avoir été informés des dispositions des Articles 270 et suivants du Code Civil.

Compte tenu des situations respectives des époux, compte tenu des dispositions des Articles 270 et suivants ....., il a été convenu entre les époux .... ..)